



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 21 décembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### INFORMATION DES ELECTEURS INSCRITS SUR LA LISTE REFERENDUM MAIS NON-INSCRITS SUR LA LISTE PROVINCIALE

**Afin d'informer à nouveau l'ensemble des électeurs potentiellement concernés de la nécessité de s'inscrire sur la liste électorale provinciale, le haut-commissariat de la République a identifié 10 486 personnes qui sont inscrites sur la liste référendaire mais ne le sont pas sur la liste provinciale.**

En effet, avoir été inscrit sur la liste référendum n'implique pas nécessairement d'être aussi inscrit sur la liste provinciale.

Un courrier a été envoyé à chacun de ces électeurs afin de les inciter à vérifier si ils remplissent une des conditions pour être inscrit sur la listes provinciale et, si tel est le cas, à effectuer une démarche volontaire d'inscription, à la mairie de leur commune avant le 31 décembre 2018.

Plus généralement, le haut-commissariat rappelle qu'il n'y a pas d'inscription automatique sur la liste provinciale, à l'exception des jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 11 mai 2019, veille du scrutin. Chacun est donc invité à vérifier son inscription et à effectuer une demande s'il estime pouvoir être inscrit. **Attention, la date ultime pour effectuer la démarche est le 31 décembre 2018.**

**Contact presse :**  
Charlotte Mannevy  
☎ 26 64 22 – 77 71 93  
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr